PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

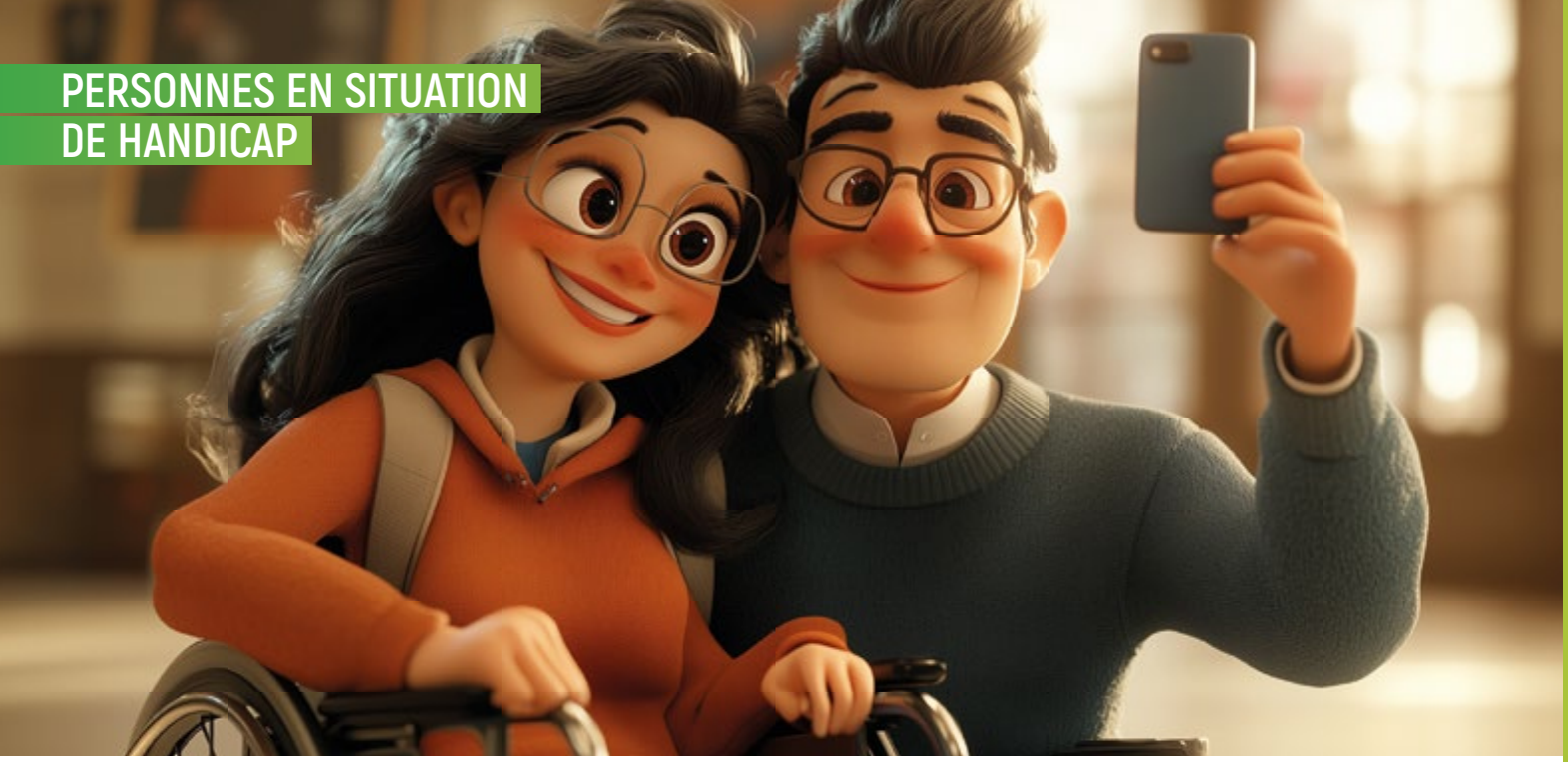

	Conditions d'accès	Niveau de réduction	Titres disponibles pour vos voyages réguliers			Titres disponibles pour vos voyages occasionnels			Durée de validité du droit à réduction
Invalides de 50% à 79%	• être âgé de 4 ans et +, • être titulaire d'une carte d'invalidité ou d'une carte mobilité inclusion en cours de validité, • être une personne invalide civil, de vue, de guerre ou du travail, dont le taux d'incapacité est compris entre 50 et 79% **ou** de 80% et plus.	1 Revenu mensuel supérieur à 2854€ (1)(2)	Annuels	Partel	~~587,10 €~~ 293,50 €	10 déplacements	Partel	~~15,40 €~~ 9,10 €	en fonction de la durée de validité des droits mentionnée sur vos justificatifs (3)
			31 jours	Partel	~~57 €~~ 28,50 €				
		2 Revenu mensuel entre 1427€01 et 2854€ (1) (2)	Annuels	Partel	~~587,10 €~~ 182,30 €	10 déplacements	Partel	~~15,40 €~~ 6,90 €	1 an (3)
			31 jours	Partel	~~57 €~~ 17,70 €				
		3 Revenu mensuel entre 1 017€01 et 1427€ (1) (2)	Annuels	Partel	~~587,10 €~~ 123,60 €	10 déplacements	Partel	~~15,40 €~~ 4,70 €	
			31 jours	Partel	~~57 €~~ 12,00 €				
		4 Revenu mensuel inférieur ou égal à 1 017€ (1) (2)	Gratuité	Partel	-	-			
Invalides de 80% et +		4 -	Gratuité	Partel	-	-			en fonction de la durée de validité des droits mentionnée sur vos justificatifs (3)

(1) calcul du revenu mensuel individuel = revenu fiscal de référence / 12 / nombre de parts du foyer.
(2) valeurs au 2 décembre 2024 (revalorisation en fonction des indicateurs officiels). (3) ce droit à réduction est renouvelable, sous réserve de remplir les conditions requises, 1 mois maximum avant sa fin de validité.

Accompagnants

Vous avez besoin d'un accompagnant pour faciliter vos déplacements ?

Une carte Pastel peut vous être délivrée, au bénéfice d'un accompagnant éventuel. Cette carte « accompagnant » permet d'accéder à un titre de transport à tarif réduit, ou à une gratuité selon votre situation. Elle ne peut être utilisée qu'en présence de la personne accompagnée.

Le titulaire de la carte mobilité inclusion (CMI) est une personne :	L'accompagnateur peut bénéficier :	Conditions d'accès	Titres disponibles	Durée de validité du droit à réduction
invalide de 80% et +, mention besoin d'accompagnement	de la gratuité des transports	Être accompagnateur d'une personne titulaire d'une CMI	Gratuité Pastel -	En fonction de la durée de validité des droits mentionnée sur le justificatif du titulaire de la CMI
invalide de 80% et +	d'une réduction sur les 10 déplacements		10 déplacements Pastel ~~15,40 €~~ 11,20 €	
invalide de 50 à 79%				
invalide de moins de 50%				

La carte mobilité inclusion, mention « Priorité pour personne handicapée », présentée seule, ne permet pas de mesurer le taux d'incapacité reconnu par la MDPH. **Vous devez présenter la notification de décision MDPH associée.**

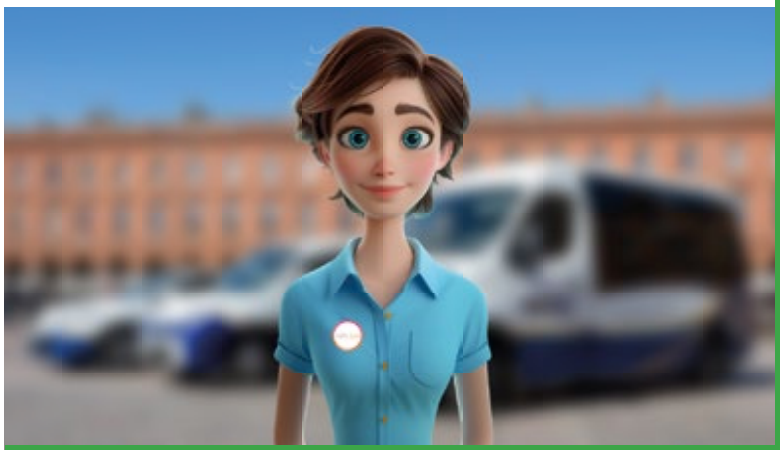

TISSÉO MOBIBUS

Tisséo Mobibus est un service de Transport à la demande adapté aux personnes à mobilité réduite.

Tisséo Mobibus bénéficie d'une tarification spéciale, consultable sur **tisseomobibus.com** ou par téléphone au 09 69 39 31 31 (appel non surtaxé).